

Au cœur de toutes ses actions et de toutes ses activités, Espace pour la vie met de l'avant les principes de développement durable. Cet engagement s'inscrit dans la volonté de faire évoluer nos actions vers un modèle de responsabilité et de durabilité inspirant pour tous. En gérant ses installations et ses opérations de façon durable et respectueuse de l'environnement, Espace pour la vie incite les citoyen.ne.s à s'en inspirer et les amène ainsi à se rapprocher de la nature. Dans cette optique, Espace pour la vie souhaite encourager les utilisateur.rice.s de ses salles à adopter des pratiques de gestion d'événement responsables.

L'organisation d'événements écoresponsables est tout à fait en adéquation avec la mission de développement durable d'Espace pour la vie et la vocation de ses musées. Nous espérons qu'il s'agira bientôt d'un standard lors de la tenue d'événements dans nos salles.

Qu'est-ce qu'un événements écoresponsable?

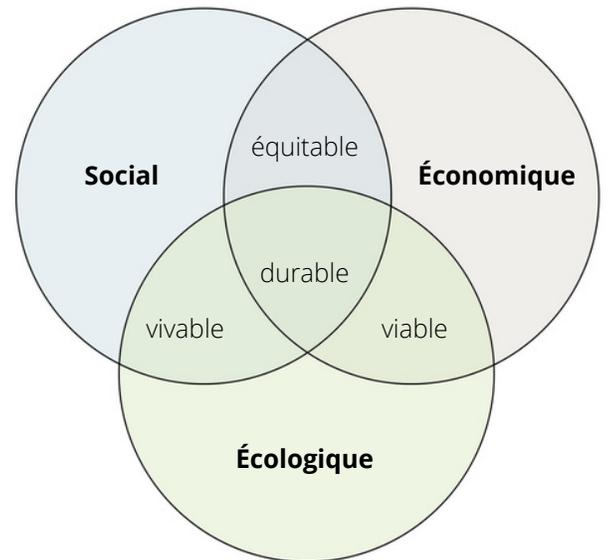
Un événement écoresponsable intègre les principes du développement durable à toutes les étapes de son organisation et dans tous ses volets. Chaque geste compte!

Pourquoi organiser un événement écoresponsable¹ ?

- Réduire les impacts sur l'environnement, en particulier la surconsommation de ressources ainsi que la génération de déchets et de gaz à effet de serre;
- Augmenter les bénéfices pour la société, tant sur le plan local qu'international;
- Contribuer au rôle social de l'organisation et améliorer par le fait même son image auprès des médias, des participants et partenaires;
- Faciliter l'accès à des partenaires financiers;
- Motiver les employés et les bénévoles;
- Réduire les coûts (dépend des mesures écoresponsables choisies);
- Sensibiliser les participants, les fournisseurs et les partenaires;
- Stimuler l'offre de produits et services écoresponsables;
- Faciliter l'implantation d'une démarche de développement durable au sein de l'organisation.

¹ Source : Conseil québécois des événements écoresponsables CQEER

Les piliers du développement durable



Tenir votre événement à Espace pour la vie, c'est un pas dans la bonne direction.

De cette manière, vous privilégiez un lieu :

- ✓ **doté d'une mission et d'une politique de développement durable**
- ✓ **situé dans des bâtiments durables ou à proximité d'espaces verts**
- ✓ **facilement accessible en transport collectif**
- ✓ **accessible pour les personnes à mobilité réduite**

Vous avez des questions quant à l'organisation d'un événement écoresponsable dans nos salles?

N'hésitez pas à communiquer avec le Service de location d'Espace pour la vie :

eplv.locations@montreal.ca | 514-872-0859

Achats et fournisseurs

Saviez-vous que pour chaque tonne de produits de consommation créée, cinq tonnes de déchets sont générées¹?

Lorsque vous demandez des certifications à vos fournisseurs, vous les faites cheminer vers des pratiques responsables.

¹ Source : World Wildlife Fund Canada

Comment utiliser le guide de l'organisateur?

Ce guide est un outil de sensibilisation et d'accompagnement afin que les organisateur.rice.s d'événements puissent mettre en oeuvre des mesures écoresponsables à la hauteur de leurs moyens. Espace pour la vie encourage les utilisateur.rice.s de ses salles à s'inspirer des critères suggérés dans chacune des catégories et à les appliquer au meilleur de leurs capacités.

Choisir des fournisseurs locaux : privilégier des entreprises dont le siège social se trouve à proximité du lieu de l'événement, idéalement dans un rayon de 25 kilomètres.



Choisir des fournisseurs responsables adhérant aux principes de développement durable, soit par une politique, soit par des actions concrètes.

Privilégier des fournisseurs ayant une mission sociale : OBNL, coopérative, économie sociale, réinsertion, entreprise adaptée, embauche de personnes handicapées, etc.

Utiliser des décorations réutilisées ou réutilisables : penser à louer ou emprunter des plantes ou des oeuvres d'art, ou encore utiliser des centres de table qui pourront être remis en cadeau aux participant.e.s (par exemple, des fines herbes ou de jeunes plants en pots). Éviter les ballons ou les banderoles jetables.

Choisir des produits non emballés ou peu emballés : privilégier l'achat en vrac et limiter les produits emballés individuellement qui produisent un surplus de matières résiduelles.

Limiter le matériel promotionnel et les cadeaux aux participant.e.s : privilégier des produits dématérialisés comme des billets de spectacles ou un don pour une cause. Prendre le temps d'expliquer votre démarche aux participant.e.s. Vous pouvez vous référer au guide des produits promotionnels écoresponsables d'Équiterre pour opter pour des produits qui respectent les droits humains et minimisent les impacts environnementaux.

Privilégier l'achat de matériel (non alimentaire) certifié écologique ou équitable : rechercher les certifications officielles comme EcoLogo, FairTrade, BCorp, Ecocert, FairForLife, etc.

Alimentation

Saviez-vous que produire un kilo de viande de bœuf consomme jusqu'à 15 450 litres d'eau¹ et émet 10 fois plus de GES que la production de la même quantité de tofu² ?

¹ Source : Water Foodprint Network, 2010

² Source : Unpointing, 2019

Comment utiliser le guide de l'organisateur?

Ce guide est un outil de sensibilisation et d'accompagnement afin que les organisateur.rice.s d'événements puissent mettre en oeuvre des mesures écoresponsables à la hauteur de leurs moyens. Espace pour la vie encourage les utilisateur.rice.s de ses salles à s'inspirer des critères suggérés dans chacune des catégories et à les appliquer au meilleur de leurs capacités.



Éliminer les bouteilles d'eau en plastique à usage unique : encourager les participant.e.s à apporter leur bouteille réutilisable ou demander au traiteur de fournir des pichets d'eau et des verres lavables. Des abreuvoirs sont disponibles sur place.

Éliminer la vaisselle jetable (pas de styromousse ou plastique #6) : prioriser, dans l'ordre, la vaisselle lavable, compostable ou recyclable. Si vous optez pour la vaisselle compostable, privilégier la bagasse, l'amidon ou le carton non ciré, puisque le bioplastique #7 n'est pas accepté dans les installations de compostage de la Ville de Montréal. Penser également à réduire l'utilisation de vaisselle et d'ustensiles, en servant par exemple des muffins plutôt que des yogourts, ou en offrant des bouchées qui ne nécessitent pas de verrines ou de cuillères.

Offrir au moins une option de menu végétarien ou végétalien : s'assurer qu'il existe une option sans viande pour tous les menus et les collations offerts. Penser à inclure des options sans noix et à varier les sources de protéines pour offrir un éventail de choix aux participant.e.s (légumineuses, lentilles, tofu, tempeh, seitan, oeufs, etc.).

Privilégier les produits locaux dans l'élaboration du menu : rechercher la certification Aliment du Québec. Remplacer les aliments exotiques par des aliments locaux (par exemple, préférez les pommes aux oranges). Si de l'alcool est servi, privilégier les producteurs et les microbrasseries du Québec.

Privilégier les produits alimentaires certifiés biologiques ou équitables : rechercher les certifications officielles comme Ecocert, Fairtrade, Québec Vrai, Biologique Canada, OCIA.

Choisir un buffet plutôt qu'un repas de type «boîte à lunch», afin d'éviter de générer des matières résiduelles supplémentaires et de devoir jeter les surplus alimentaires contenus dans les boîtes à lunch.

Opter pour des produits en vrac plutôt qu'en portions individuelles : par exemple, demander des cubes de sucre et des pichets de lait pour le service du café, privilégier des breuvages grands formats servis dans des verres lavables plutôt que des formats individuels.

Privilégier les nappes et serviettes de table en tissu : demander au traiteur s'il peut ajouter cette option à son service ou choisissez un fournisseur événementiel qui pourra faire la livraison, le ramassage et le nettoyage des nappes. S'il vous est impossible d'opter pour des serviettes de table en tissu, en choisir des non blanchies, contenant des fibres recyclées, et les limiter à une seule par personne.

Vous avez des questions quant à l'organisation d'un événement écoresponsable dans nos salles?

N'hésitez pas à communiquer avec le Service de location d'Espace pour la vie :

eplv.locations@montreal.ca | 514-872-0859

Gestion des matières résiduelles

Saviez-vous que Greenpeace évalue que 57 millions de pailles sont consommées chaque année au Canada? Or, les pailles de plastiques sont utilisées en moyenne 20 minutes avant d'être jetées et leur décomposition dans la nature prend de 200 à 400 ans ¹ ?

¹ Source : National Geographic

Comment utiliser le guide de l'organisateur?

Ce guide est un outil de sensibilisation et d'accompagnement afin que les organisateur.rice.s d'événements puissent mettre en oeuvre des mesures écoresponsables à la hauteur de leurs moyens. Espace pour la vie encourage les utilisateur.rice.s de ses salles à s'inspirer des critères suggérés dans chacune des catégories et à les appliquer au meilleur de leurs capacités.

Anticiper le type de déchets qui seront produits et tenter de les éviter : garder en tête le 4RVE (repenser, réduire à la source, réutiliser, recycler, valoriser, éliminer de façon sécuritaire). Demander aussi à chaque fournisseur ce qu'il générera comme matières résiduelles pour l'événement et évaluer comment il pourrait être possible de les réduire.

Prévoir les moyens de communication nécessaires au tri adéquat des matières résiduelles, tant auprès des fournisseurs que des participant.e.s : uniformiser les types de matières en circulation pour en faciliter la gestion (par exemple, fournir uniquement de la vaisselle et des ustensiles compostables). Prévoir un mode d'affichage efficace aux stations de tri pour rappeler aux participant.e.s le bac à choisir selon les déchets générés par l'événement. À son arrivée, expliquer au traiteur et au personnel de service le tri des matières résiduelles. Inviter les participant.e.s à remarquer l'emplacement des stations de tri et expliquer les matières générées par les repas/collations et la manière de les séparer.

Prévoir une équipe de bénévoles pour faire le tri des matières résiduelles ou l'expliquer aux participant.e.s pendant l'événement : à chaque station de tri, prévoir un ou plusieurs bénévoles qui pourront séparer les matières résiduelles ou expliquer aux participant.e.s la bonne répartition selon le type de matières, particulièrement aux périodes de pointe (pauses-café, fin des repas, fin de l'événement). Penser à fournir des gants à l'équipe d'aide au tri si celle-ci doit manipuler les matières résiduelles.

Éviter les surplus de nourriture et en prévoir la redistribution : confirmer avec le traiteur le nombre exact de repas à fournir la veille de l'événement (ne pas oublier d'ajouter cette clause au contrat). Prévoir des contenants pour repartir avec les surplus ou les distribuer aux participant.e.s. Vous pouvez aussi donner les surplus à un organisme d'aide aux personnes en difficulté (La Table des chefs).

Évaluer les quantités de matières résiduelles générées afin de produire un bilan de l'événement : quantifier les matières recyclables, compostables et les déchets générés au cours de l'événement. Un simple pèse-bagages peut vous permettre de peser vos matières. Vous pouvez partager cette information avec les participant.e.s et l'équipe d'organisation. Vos prochains objectifs d'événements écoresponsables, particulièrement en termes de réduction des déchets, seront ainsi plus faciles à quantifier et atteindre.



Transport et GES

Saviez-vous qu'au Québec, les transports sont responsables de près de la moitié (43 %) des émissions de gaz à effet de serre? À lui seul, le transport routier rejette dans l'atmosphère 80 % des émissions provenant des transports ¹.

¹ Source : Inventaire québécois des GES, 2016

Comment utiliser le guide de l'organisateur?

Ce guide est un outil de sensibilisation et d'accompagnement afin que les organisateur.ice.s d'événements puissent mettre en oeuvre des mesures écoresponsables à la hauteur de leurs moyens. Espace pour la vie encourage les utilisateur.ice.s de ses salles à s'inspirer des critères suggérés dans chacune des catégories et à les appliquer au meilleur de leurs capacités.



Diminuer les déplacements nécessaires à la planification de l'événement : favoriser les rencontres téléphoniques ou visioconférences. Si vous devez vous déplacer, opter pour le transport en commun ou le covoiturage.

Encourager les participant.e.s à utiliser des modes de transport durables (autobus, vélo, covoiturage, marche) : s'assurer que l'horaire de l'événement concorde avec celui des transports en commun. Valoriser le transport actif et collectif dans les communications avec les participant.e.s et fournir l'information pertinente (horaire, carte, prix, etc.).

Organiser un système de covoiturage : si votre événement regroupe principalement des employé.e.s de votre entreprise, organiser un système de jumelage à l'interne ou encore un service de navette. Pour un événement de plus grande envergure, vous pouvez utiliser une plateforme web existante, comme Amigo Express ou CoviEvent, qui offrent des outils de covoiturage événementiel.

Fournir des billets de transport en commun gratuits : l'Espace Affaires de la STM offre l'achat de titres en lot pour la tenue d'événements. Au besoin, vous pouvez inclure le prix du transport en commun dans l'inscription à l'événement pour fournir des billets gratuits sans vous occasionner de frais supplémentaires. Éviter d'offrir le stationnement gratuit aux participant.e.s afin de ne pas encourager le déplacement en voiture.

Quantifier les gaz à effet de serre (GES) émis par les déplacements et les compenser via un organisme reconnu : la quantification des émissions de GES permet de mesurer l'empreinte climatique de l'événement. Pour ce faire, effectuer la collecte de données soit à l'inscription des participant.e.s ou à leur arrivée sur place. Vous devrez demander le mode de transport utilisé, le code postal de départ pour pouvoir calculer la distance parcourue aller-retour pour se rendre à l'événement et le nombre de passager.ère.s s'il y a eu covoiturage. Penser à inclure les déplacement du comité organisateur, des fournisseurs et des invité.e.s (conférencier.ère.s, exposant.e.s, etc.). Des calculateurs sont disponibles sur les sites de compensation, comme Planetair et Carbone boréal.

Communications

Selon le Baromètre de la consommation responsable 2017, seulement 38% des répondant.e.s étaient considéré.e.s comme ayant une bonne compréhension d'un événement écoresponsable. La communication est donc essentielle à la réussite des objectifs écoresponsables de votre événement.

Comment utiliser le guide de l'organisateur?

Ce guide est un outil de sensibilisation et d'accompagnement afin que les organisateur.rice.s d'événements puissent mettre en oeuvre des mesures écoresponsables à la hauteur de leurs moyens. Espace pour la vie encourage les utilisateur.rice.s de ses salles à s'inspirer des critères suggérés dans chacune des catégories et à les appliquer au meilleur de leurs capacités.

Désigner un.e responsable des mesures écoresponsables, qui s'assurera de la mise en oeuvre des mesures tout au long de la planification et de la réalisation de l'événement.



Sensibiliser les participant.e.s et les fournisseurs à la démarche d'écoresponsabilité : annoncer vos objectifs et les mesures écoresponsables aux participant.e.s sur l'invitation et lors de l'événement. Informer les fournisseurs et les partenaires des mesures d'écoresponsabilité et de leur participation attendue pour les atteindre.

Privilégier les supports électroniques, autant pour la diffusion d'informations, l'invitation, l'inscription, que la publicité.

Mettre les documents de référence en ligne et en aviser les participant.e.s de manière à limiter l'impression : utiliser un site internet ou un site de partage de fichiers (Google Disque, Dropbox, etc.). Encourager la lecture des documents en format électronique en suggérant de ne pas les imprimer. Penser à retirer les documents en ligne après une période prédéterminée afin de limiter l'impact numérique.

Utiliser du papier recyclé, imprimer recto-verso et favoriser les encres végétales, si l'impression de papier est inévitable : prioriser le noir et blanc, éviter les images, utiliser des demi-feuilles ou du papier brouillon.

Opter pour des affiches et des supports visuels réutilisés, réutilisables ou recyclables : éviter les éléments temporels comme les dates et les années, particulièrement pour les activités récurrentes, afin de pouvoir les réutiliser d'une année à l'autre.

Diffuser un bilan de l'événement pour annoncer les résultats obtenus aux participant.e.s et à l'équipe d'organisation : annoncer vos objectifs et les résultats et ne pas hésiter à mettre en valeur les efforts qui ont été investis par votre équipe pour rendre votre événement écoresponsable. Cela ne peut que séduire et inspirer les participant.e.s.

Pour aller plus loin

Certification BNQ 9700-253

Affichez vos couleurs en faisant certifier votre événement selon la norme 9700-253 en gestion responsable d'événements du Bureau de normalisation du Québec, qui sert de cadre de référence pour un programme de certification volontaire.

Elle permet de faire reconnaître par une tierce partie indépendante la conformité des pratiques de gestion responsable lors de l'organisation d'un événement.

Le processus de certification fonctionne avec un système de points selon 56 critères de performance s'appuyant sur les 16 principes de la Loi sur le développement durable du Québec.

Faites-vous accompagner par une des entreprises certifiées afin de faire classer votre événement sur un niveau de 1 à 5, 5 étant le plus écoresponsable.

Outils et ressources

Informations générales

Les 16 principes de développement durable
<http://www.education.gouv.qc.ca/index.php?id=40440&L=5>

Conseil québécois des événements écoresponsables
<https://evenementecoresponsable.com/>

L'organisation d'événements écoresponsables – Aide-mémoire de la Ville de Montréal
http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/d_durable_fr/media/documents/EVENEMENT_AIDE_MEMOIRE.PDF

Calcul et compensation des GES

Carbone boréal – Calcul et compensation des émissions de GES liées aux événements
<http://carboneboreal.uqac.ca>

Planetair – Calcul et compensation des émissions de GES par catégories
<https://planetair.ca>

Normes

Norme BNQ 9700-253 sur le Développement durable – Gestion responsable d'événements
<https://www.bnq.qc.ca/fr/certification/developpement-durable/gestion-responsable-d-evenements.html>

Modèle d'évaluation des pratiques sociales – Festivals et événements
<http://meps.attractionsevenements.com/>

Norme ISO 20121 – Systèmes de management responsable appliqués à l'activité événementielle
<https://www.iso.org/fr/iso-20121-sustainable-events.html>

Achats et fournisseurs

Répertoire des fournisseurs écoresponsables
<https://evenementecoresponsable.com/repertoire-des-fournisseurs-ecoresponsables/>

Répertoire des entreprises d'économie sociale du Québec
<https://chantier.qc.ca/decouvrez-leconomie-sociale/>

Certification «Aliments du Québec» pour les produits locaux
<http://www.alimentsduquebec.com/fr/>

Guide des produits promotionnels écoresponsables d'Équiterre
http://equiterre.org/sites/fichiers/divers/guide_des_produits_promotionnels.pdf

Engagement écoresponsable

Merci de remplir et retourner cet engagement signé au Service de location d'Espace pour la vie au moins dix (10) jours avant l'événement.

L'organisateur.rice a pris connaissance des pratiques de gestion responsables suggérées par Espace pour la vie et s'engage à les mettre en oeuvre lors de la tenue de son événement, au meilleur de ses capacités et de ses ressources.

En contrepartie, Espace pour la vie s'engage à mettre à la disposition des locataires les outils nécessaires à la planification d'un événement écoresponsable, notamment :

- Ce guide de l'organisateur pour la planification d'un événement écoresponsable;
- Une liste de fournisseurs répondant à des principes d'écoresponsabilité;
- Le matériel approprié pour la gestion des matières résiduelles à l'intérieur de ses salles de location;
- Une fiche de déclaration écoresponsable du lieu, pour les organisateurs qui souhaitent faire certifier leur événement.

Un système de suivi à deux niveaux sera mis en place afin de valider l'atteinte des mesures écoresponsables.

1. Les préposé.e.s d'événement d'Espace pour la vie attiré.e.s aux locataires feront un compte-rendu des mesures écoresponsables observées durant l'événement au service de location.
2. Le service de location fera parvenir aux locataires un sondage post-événement afin d'évaluer, entre autres, la satisfaction quant aux lieux loués et le niveau d'atteinte des mesures écoresponsables.

Nom de l'événement : _____

Date de l'événement : _____

Organisateur.trice : _____

Signature

Date